

Jacques Le Masson

Et Hersant tomba

Militant fidèle, il aura ferrailé toute sa vie pour défendre ses consœurs et confrères.

Le Masson, prénom Jacques: ce nom est attaché à la renaissance de la section SNJ de *Nord-Matin* et à l'une des plus retentissantes défaites juridiques de Robert Hersant, le papivore. Entré à 17 ans, en octobre 1930, aux *Sports du Nord*, hebdomadaire du *Réveil du Nord*, il y collabore un an, part au service militaire et intègre ensuite *Le Réveil*. Il exerce quelques années à la locale de Lille, puis passe au secrétariat général de la rédaction, fait les Une et traite les informations générales.

En 1933, il se syndique au SNJ. À l'époque, on travaillait sept jours sur sept... En 1939, il est mobilisé. Capturé à Dunkerque le 6 juin 1940, il est prisonnier de guerre en Prusse orientale pendant cinq dures années. De retour à Lille en 1945, les portes des journaux lui sont ouvertes, mais ce sont ses copains qu'il rejoint à *Nord-Matin*, qui s'est installé dans les habits du *Réveil*, suspendu pour faits de collaboration. Il couvre les procès de collabos pour son journal devenu l'organe de la fédération socialiste du Nord-Pas-de-Calais. Il couvre notamment celui d'un ancien commissaire de police de sinistre mémoire. Or, la veuve de Jean-Baptiste Lebas, ministre socialiste du Front populaire, mort en déportation, témoigne en sa faveur, ce que JLM rapporte en première page. Scandale. JLM est muté au secrétariat d'édition qu'il ne quittera qu'à sa retraite, en 1978.

« Le SNJ n'est pas destiné à faire de la guerre en dentelles »

Dans les années soixante, FO crée une section à *Nord-Matin*, qui se développe rapidement et devient majoritaire au sein de la rédaction. Édouard Hanoff et JLM relèvent le défi et s'engagent dans la bataille. En 1967, Hersant achète *Nord-Matin* et prend d'emblée la décision de geler les salaires des journalistes. En 1968, les accords de Grenelle prévoient une large revalorisation dont la rédaction de *Nord-Matin* ne bénéficie pas. Hanoff, sa femme et Le Masson portent plainte aux prud'hommes. Et gagnent. Hersant va en appel et perd une deuxième fois. Il se pourvoit en cassation et perd une troisième fois ! Il est alors contraint d'augmenter les salaires des trois plaignants. Mais il vire Hanoff... JLM montera donc seul au créneau pour faire étendre le verdict à l'ensemble de la rédaction. Deux entrevues à Paris avec Robert Hersant en personne qui tente de l'amadouer, voire insidieusement de l'acheter,



Collection SNJ

puis une autre, plus menaçante, avec le patron de *Nord-Matin* ne réussirent pas à entamer la détermination de JLM.

Robert Hersant devra finalement rembourser toutes les augmentations légales intervenues au cours des six années de procès et aligner la rédaction sur les tarifs pratiqués par la presse quotidienne régionale. Malgré quelques réactions individualistes et odieuses au sein de l'encadrement de la rédaction, et grâce à de coquettes sommes distribuées alors, il s'en est suivi une popularité du SNJ qui prend sa revanche sur FO.

À la retraite, Jacques Le Masson s'est de nouveau illustré avec l'affaire de l'Association professionnelle des journalistes du Nord. Avant guerre, tous les journalistes cotisaient à cette APJN qui servait une petite retraite. Du jour où la profession s'est organisée et a fait bénéficier les journalistes d'une vraie retraite, l'intérêt de l'APJN s'est réduit. Le trésorier a continué jusqu'à sa mort à la faire vivoter. Son fils est entré en contact avec le vice-président, un certain Jacques Le Masson, lui a fourni les documents et l'a remercié de s'en occuper. Sinon, le trésor de l'APJN serait allé dans les caisses de l'État.

64 années de cotisations...

Pendant trois ans, Jacques Le Masson s'acharne à récupérer le magot: 900 000 francs. Après deux AG et de nombreuses discussions avec Albert Leclercq et Pierre Canquelain, autre figure du SNJ dans le Nord, l'argent sera confié au groupe Bellini, à charge pour celui-ci d'acheter un lit à la maison de retraite Marguerite de Flandre et d'offrir une bourse d'études aux enfants de journalistes qui en ont besoin. Jacques Le Masson a cotisé au SNJ comme journaliste actif pendant 45 ans. Il a continué comme honoraire jusqu'à sa mort, à 84 ans, le 28 février 1997. Soit 64 années de cotisations, de quoi réjouir un trésorier...

P. L. M.